

**Marie-Céline t'KINT de ROODENBEKE**

**Avocat**

**17 Place Travot - 49300 CHOLET**

**Tél. 02.41.62.40.55 – Fax. 02.41.46.73.92**

**mctr-avocat@orange.fr**

## **PIECES A PRODUIRE PROCEDURES ENFANTS**

**Les pièces suivantes sont à adresser au cabinet en photocopies (pas de photos),  
dans la boîte aux lettres ou par voie postale :**

- Copie de la carte d'identité ou du passeport ou du titre de séjour du parent, client du cabinet
- Copie intégrale du livret de famille
- Copie intégrale acte de naissance de chacun des enfants datée de moins de six mois
- Copie intégrale acte de naissance du parent, client du cabinet
- Attestation de paiement récente de la Caisse d'Allocations Familiales
- Dernier avis d'imposition sur les revenus
- Justificatifs des revenus sur les six derniers mois : bulletins de salaire, avis du Pôle Emploi ou autres
- Aperçu du budget avec les justificatifs des charges principales : loyer, emprunts, assurances, mutuelle, etc...
- Justificatifs des frais pour les enfants (frais scolaires, cantine, frais d'activité sportive ou autres)
- Précédente(s) décision(s) de justice concernant le(s) enfant(s)